



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-28497>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **24-28497**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Saint-Louis Agglomération

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20006605800013

Ville : Saint-Louis

Code postal : 68305

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 68

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1432751>

Identifiant interne de la consultation : T-PA-1432751

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service marchés publics

Numéro de téléphone du contact : +33 389709075

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : -Lettre de candidature (Dc1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : -Déclaration du candidat (Dc2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant : -La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -La liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années assorties d'attestations de bonne exécution pour

les travaux les plus importants. Ces références doivent être de même nature et d'importance comparable à l'objet du présent marché. Les attestations indiquent l'objet du marché, le montant, le maître d'ouvrage, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ces derniers ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; -La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; -La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché. -La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent. -Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat. En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cocontractant

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 22/03/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Services généraux des administrations publiques

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 40% Prix : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de travaux de carrelage dans les établissements sportifs de SAINT-LOUIS Agglomération - RELANCE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45431000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet la mise en oeuvre d'un accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de travaux de carrelage dans les établissements sportifs de SAINT-LOUIS Agglomération et plus spécifiquement dans ses piscines. Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et dans le document financier. Il s'agit d'un accord-cadre de travaux. Code NUTS : FRF12 Lieu(x) d'exécution : Territoire de Saint-Louis Agglomération et plus précisément VILLAGE-NEUF (68128) et SAINT-LOUIS (68300)

Lieu principal d'exécution du marché : Saint-Louis Agglomération 68128 - VILLAGE-NEUF

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Forme de l'accord-cadre : Les prestations donnent lieu, à un accord-cadre à bons de commande mono attributaire passé en application des articles L2125 - 1 ; R2161 - 1 à 6 et R2161 - 13 et 14 du Code de la Commande Publique. Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations. Il est exécuté au fur et à mesure de l'établissement de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur. Les bons de commande sont susceptibles de varier dans les limites suivantes : 2024 : Montant mini annuel : Sans - Montant maxi annuel : 140 000,00 euro(s) HT 2025 : Montant mini annuel : Sans - Montant maxi annuel : 50 000,00 euro(s) HT 2026 : Montant mini annuel : Sans - Montant maxi annuel : 50 000,00 euro(s) HT 2027 : Montant mini annuel : Sans - Montant maxi annuel : 50 000,00 euro(s) HT Durée de l'accord-cadre - délai d'exécution des prestations : L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme à compter de sa date de notification au titulaire, jusqu'au 31 décembre 2024. Par la suite, il pourra être reconduit de manière tacite 3 fois pour une période d'une année à chaque fois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction. Le pouvoir

adjudicateur pourra toujours s'opposer à la reconduction à condition d'en informer le titulaire au moins 3 mois avant la fin de chaque période annuelle, et ce sans indemnité. Le(s) délai(s) d'exécution des prestations est (sont) précisé(s) dans chaque bon de commande émis, dont la notification vaut ordre de commencer l'exécution des prestations. Il est toutefois précisé que les travaux devront majoritairement être réalisés durant les périodes de fermeture des équipements. Ces périodes sont précisées dans le CCTP. Le titulaire devra prendre toutes les mesures nécessaires afin de réaliser les prestations dans les délais impartis, tout en respectant les préconisations des matériaux employés, sous peine de se voir appliquer des pénalités. Durée de validité des offres : 4 mois. Les variantes libres au sens de l'article R.2151-8-2° du Code de la Commande Publique sont interdites. Aucune variante imposée au sens de l'article R.2151-9 du Code de la Commande Publique n'est prévue. Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marchés : -Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. Les conditions d'exécution de ce(s) nouveau(x) accord(s)-cadre(s) seront à fixer ultérieurement. La durée pendant laquelle ce(s) nouveau(x) accord(s)-cadre(s) pourront être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre. -Possibilité de recourir aux modifications de l'accord-cadre en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique. -Possibilité de reconduire l'accord-cadre en application de l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique. Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire. Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique. Délai global de paiement : 30 jours. Les prix sont révisables dans les conditions du CCAP. Cautionnement et garanties exigées : Il est prévu une retenue de garantie dans les conditions du CCAP. Une avance est accordée au titulaire dans les conditions du CCAP. Pour connaître les modalités d'obtention du dossier de consultation et de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires et les procédures de recours, se référer au règlement de la consultation. Le Président pourra décider à tout moment de déclarer sans suite la consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/03/2024